

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1978
94 - Val-de-Marne
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne
"PATTES & COEURS HORIZONS" (APACH).

Objet : être une association de protection et de défense des animaux ; prendre en charge des animaux abandonnés, maltraités, trouvés, chiens, dont chiens de catégories 1 et 2, chats, NACS, ou tout autre type d'animaux au fur et à mesure de l'évolution de l'association ; accueillir les animaux au sein de familles d'accueil, de pensions canines partenaires ou des futurs refuges de l'association ; prendre en charge leur mise à jour, leurs soins, et leur rééducation si nécessaire ; rechercher des adoptants et assurer un suivi post-adoption dans leur foyer ; pouvoir contracter des partenariats fourrières, pensions canines, et autres associations de protection animale ; amener une aide en faveur des animaux des personnes les plus démunies ; participer à la sensibilisation de la cause animale auprès de l'opinion publique et du jeune public ; organiser des manifestations en rapport avec le but de l'association ; soutenir et conduire toute action visant au respect et à la défense des animaux ; regrouper et fédérer des individus, associations ou refuges œuvrant dans ces buts

Siège social : 10, rue de l'Orme Saint Simeon, 94000 Créteil.

Site internet : <https://assoapachorizons.wordpress.com/>.

Date de la déclaration : 26 octobre 2019.